

point. Cette question fait partie de l'étude qui se poursuit en vue de la révision de notre politique de défense.

• (2.50 p.m.)

[Traduction]

#### LE SYSTÈME ABM—LA POSSIBILITÉ DU COMMANDEMENT PAR NORAD

**L'hon. Robert Stanfield (chef de l'opposition):** Le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a été question entre les deux pays de confier le système ABM, dit Safe-guard, sous le commandement du NORAD?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Non, monsieur l'Orateur. Il n'a pas été question de ce dernier point, ni du premier non plus, sauf erreur.

#### LA POLLUTION

##### LA CRÉATION D'UN MINISTÈRE RESPONSABLE DE TOUS LES PROBLÈMES DE POLLUTION

**M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest):** Ma question s'adresse au premier ministre, monsieur l'Orateur. Il s'agit de la pollution qui ne cesse de s'aggraver dans notre pays et du fait que ces problèmes relèvent présentement de cinq ministères différents. Le gouvernement aviserait-il à établir un ministère, ayant à sa tête un ministre responsable de tous les problèmes de la pollution au Canada?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Cela serait impossible, monsieur l'Orateur, car bien des aspects de la pollution ne relèvent pas du gouvernement fédéral. Pour les problèmes qui sont de la compétence fédérale, nous avons des rouages pour la coordination des travaux des divers ministres intéressés.

#### LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

##### LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE LA RIVIÈRE BOW

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** J'aimerais poser une question supplémentaire au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le gouvernement fédéral a-t-il de lui-même pris des mesures pour empêcher la pollution de la rivière Bow qui atteint les villes et toute la région du sud de l'Alberta qu'elle traverse.

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, j'ai fait une déclaration à ce sujet avant l'ajournement de Pâques et la réponse qu'elle contenait est encore valable.

[Le très hon. M. Trudeau.]

#### ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

##### LA LOI DE LA TÉLÉSAT DU CANADA

##### MESURE CRÉANT UNE SOCIÉTÉ DE TÉLÉ- COMMUNICATIONS PAR SATELLITE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 14 avril, de la motion de l'honorable M. Kierans tendant à la deuxième lecture et au renvoi au comité permanent de la radio-diffusion, du film et de l'assistance aux arts du bill C-184 créant une Société de télécommunications par satellite pour le Canada.

**M. l'Orateur:** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**M. John Gilbert (Broadview):** Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Le bill C-184 créant une Société de télécommunications par satellite pour le Canada est d'importance vitale et nationale. C'est ce qui explique pourquoi le gouvernement avait fait préparer deux études techniques par la RCA Victor et la Northern Electric et pourquoi il a chargé M. McIntosh, directeur général de la Banque de la Nouvelle-Écosse, de faire un rapport recommandant que soit élaboré un plan pour la constitution financière et administrative de cette Société nationale de télécommunications par satellite.

Le ministre a refusé de rendre public le rapport de M. McIntosh parce qu'il renferme le compte rendu d'entretiens de nature confidentielle. Néanmoins, je demanderais au ministre de déposer le rapport qui contient les recommandations de M. McIntosh et les motifs qui les inspirent, après en avoir retranché le compte rendu des entretiens auxquels M. McIntosh a participé. Je demanderais aussi au ministre de bien vouloir convoquer M. McIntosh devant le comité permanent approprié, pour qu'il rende témoignage quant à ses recommandations et à leurs motifs, et qu'il se prête aux questions des membres. Je soupçonne que M. MacIntosh a recommandé, entre autres choses, une participation étendue des entreprises de télécommunications, notamment de la Trans-Canada Telephone System, du réseau de télécommunications du National-Canadien et du Pacifique-Canadien, et des portefeuillistes canadiens, comme de celle du gouvernement. A vrai dire, en témoignant devant le comité permanent des transports et des communications, M. Gotlieb, l'un des sous-ministres, a